



• Stéphane BOUTROUCHE > ☎ 06 85 23 76 45 • mail : sboutrouche@groupepcb.com

VENTE

EXEMPLES D'UTILISATION

MATÉRIAUX RECYCLÉS (Non soumis à la TGAP)		HT la tonne
RECYCLÉS MIXTES (béton et couches de chaussée)		
Grave recyclée 0/31,5	Remblai ou voirie légère	7,10 €
Grave concassée industrielle 0/31,5 *	Couche de forme et de fondation	14,90 €
Cailloux industriels 30/70 *	Piste de chantier	16,90 €
TOUT BÉTON (>90 % de béton)		
Grave de béton concassé 0/31,5	Couche de fondation et de base	19,20 €
Cailloux de béton concassé 30/70 *	Drainage	19,50 €
MATÉRIAU NATUREL (TGAP comprise) Taxe générale sur les activités polluantes : +0,20 €/tonne au 01/10/2011		
Sablon	Enrobage de réseaux EDF, France Télécom	15,50 €



* Ces matériaux seront mis à disposition sur demande

RÉCEPTION⁽¹⁾

	TYPE DE PRÉPARATION	HT la tonne
DÉCONSTRUCTION D'OUVRAGES D'ART ET DE BÂTIMENTS (exempte de terres) code déchet 170101 ⁽²⁾		
Dallage mince , éléments inférieurs à 20 cm, béton propre, plancher béton (sans produit collé), maillons calcaires, pierres maçonnées, parpaings, carrelage-céramique	Faiblement ferrailé : prêts à être concassés	6,10 €
Dallage épais , éléments supérieurs à 20 cm, béton propre, plancher béton (sans produit collé), poutres-longrines	Ferrailé : préparation au BRH	8,10 €
Dallage béton très ferrailé , poutres-longrines fortement ferrillées, éléments granits	Fortement ferrailé : préparation à la pince ou au broyeur	10,90 €
DÉCONSTRUCTION DE VOIRIES ⁽³⁾ (exempte de terres) code déchet 170302 ⁽²⁾		
Couches de chaussée prêtes à être concassées, assises traitées ou non, compris bordures trottoirs, tuiles, briques	Prêtes à être concassées	8,90 €
Couches de chaussée nécessitant un criblage, assises traitées ou non, sans terres	Nécessitant un criblage	11,10 €
TERRES ⁽⁴⁾ code déchet 170504 ⁽²⁾		
Terres inertes acceptables en ISDI, blocs inférieurs à 10 cm	Terres en regroupement avant évacuation	20,90 €
Terres inertes acceptables en ISDI, blocs supérieurs à 10 cm	Terres en regroupement, nécessitant un pré-criblage avant évacuation	22,90 €
Terres classe 3 + (terres sulfatées)	Terres dépassant les seuils sulfates de l'arrêté du 12/12/2014	35,50 €

1 - Les matériaux réceptionnés doivent être exempts de plâtre, plastique, bois, amiante et amiante liée, matériaux isolants (polystyrène, laine de roche...), complexe d'étanchéité et de tout produit non inerte. Pour des raisons de sécurité, YPREMA refuse les bétons précontraints.

2 - Conforme à la nomenclature européenne sur les déchets.

3 - Une DAP (Déclaration d'acceptation préalable) vous sera demandée pour tout apport contenant plus de 50 % d'enrobés. Les frais sont refusés.

4 - **LES TERRES INERTES** ne doivent pas être sulfatées, ni contenir de plâtre.

Les terres mouillées, argileuses et contenant des blocs, seront facturées à 30,30 € HT la tonne. Les terres non pelletables sont refusées.

Les prix de réception de terres inertes indiqués ne s'appliquent qu'en cas de reprise de matériaux d'au moins 50 % du tonnage de terres apportées.

À défaut, une majoration sur le prix de réception des terres sera appliquée, selon les critères suivants :

- ▶ pas de reprise de matériaux → 15 % de majoration
- ▶ reprise de matériaux jusqu'à 25 % du tonnage apporté → 10 % de majoration
- ▶ reprise de matériaux comprise entre 25 % et 50 % du tonnage apporté → 5 % de majoration

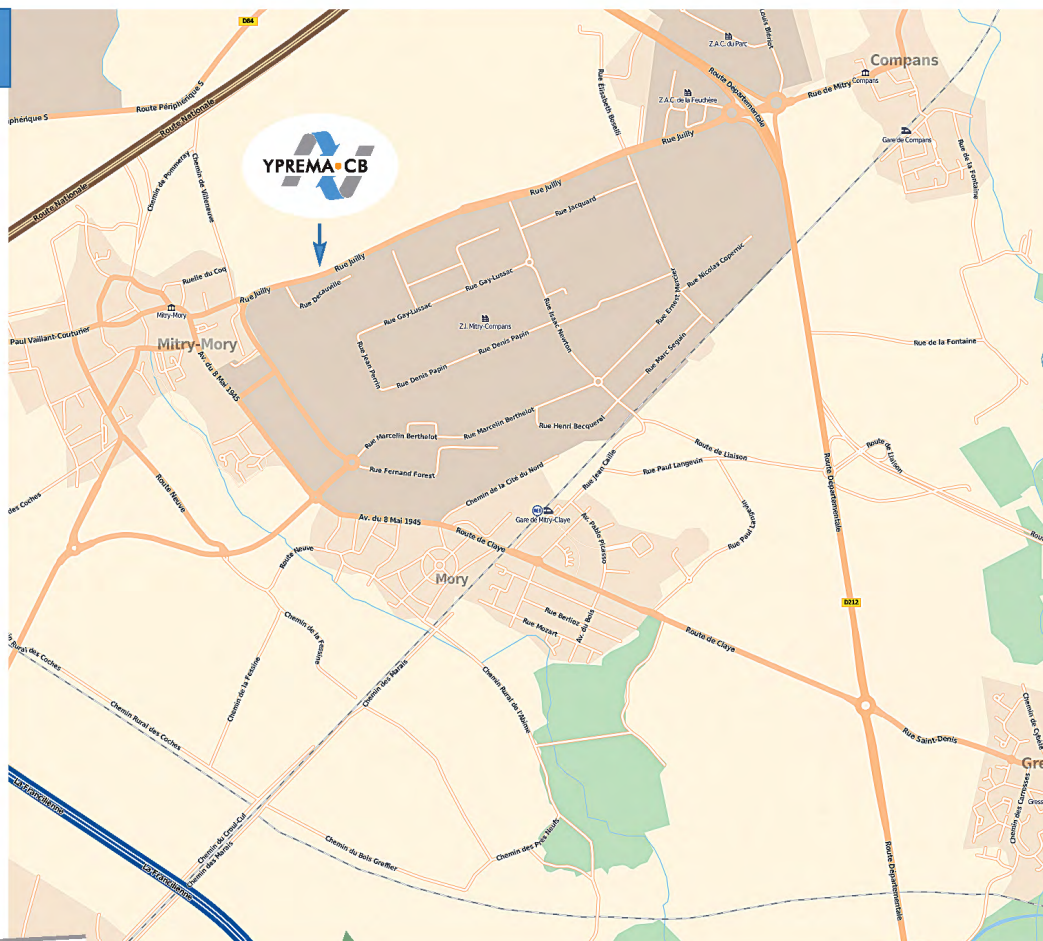


Les chantiers apportant plus de 500 tonnes de terres, devront obligatoirement présenter à YPREMA une DAP (Déclaration d'acceptation préalable), avant le démarrage du chantier.

ACCÈS

Rue Decauville
ZI de Mitry-Compans

GPS : lat 48° 98' 44 07
long 2° 62' 79 91



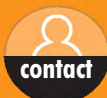
Nouveaux
horaires

OUVERTURE EN CONTINU
TOUTE L'ANNÉE

Du lundi au vendredi
de 6 h à 17 h 30

RÉCEPTION : Déconstructions de béton,
Couches de chaussée,
Terres inertes.

VENTE : Grave de béton concassé,
Grave concassée industrielle,
Cailloux béton et industriel.



Contact sur site

☎ 06 28 90 23 74

mail : yprema-cb@yprema.fr

Accès depuis la N2

- Sortir de la N2 par les sorties 5a (Z.I. Mitry-Compans) ou 5b (Aéroport Charles-de-Gaulle, Le Mesnil-Amelot) selon votre sens d'arrivée
- Prendre la D212 direction Compans
- À la 3^e à droite, prendre la D9 direction Mitry-Mory centre ville
- Prendre la 3^e à gauche, rue Decauville et s'y engager avant l'usine BASF.

Accès depuis la A104

- Prendre la sortie 5, continuer sur la D84 sur 350 m
- Au rond-point, prendre à gauche la D84 et continuer sur 250 m
- Au rond-point, continuer tout droit D84 sur 1,7 km
- Au rond-point de la Résistance, continuer tout droit sur la D84 sur 1,2 km
- Au rond-point de la Solidarité, prendre à gauche sur l'avenue du 8 Mai 1945 et continuer sur 200 m
- Entrer dans Mitry-Mory et continuer sur 400 m
- Prendre à droite la rue Gustave Eiffel et continuer sur 200 m
- Prendre à gauche la rue des Frères Lumière et continuer sur 600 m
- Prendre à droite la rue Decauville jusqu'au bout



Rue Decauville • ZI de Mitry-Compans • 77290 Mitry-Mory